

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du mardi 23 septembre 2025 à 20h00

Le mardi 23 septembre 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Présents : Robert PERRIN, Loïc MARIETTON, Philippe PEYROT, Pierre MONNERY, Olivier TILLET, Guillaume DANGUIN, Florent COQUARD, Michel LAHAIRE, Blandine DUPERRAY, Marie-Claude PEIGNEAUX, Mylène DUCHARNE, Cindy PERREAL.

Désignation du secrétaire de séance : Florent COQUARD

URBANISME

- Déclaration préalable déposée par Madame Anne-Marie SEFAJ au 171 rue des Grandes Planches pour création de 2 fenêtres. Demande de pièces complémentaires.
- Déclaration préalable déposée par Monsieur Cédric GUILLARD au 749 route de Saint Vérand pour installation de 12 panneaux photovoltaïques. Demande de pièces complémentaires.
- Déclaration préalable déposée par Madame Mathilde STAHL au 122 rue des Grandes Planches pour remplacement de menuiseries, des volets métalliques par des volets roulants, réfection du toit côté jardin, création de 2 fenêtres de toit et d'une porte fenêtre. Dossier accepté.
- Permis de construire déposé par la SCI du PETIT PARIS au 897 rue des Grandes Planches pour construction d'un bâtiment artisanal. Demande de pièces complémentaires.
- Permis de construire déposé par Monsieur Loïc GRIMARD au 2463 route du Berthier pour construction d'une maison individuelle. Demande de pièces complémentaires.
- Déclaration préalable déposée par Monsieur Yoann DELAGE au 55 impasse d'Epieux pour construction d'un abri de jardin. Dossier refusé car permis de construire à déposer (surface >à 20m²).
- Déclaration déposée par Monsieur Yves GUICHON au 46 impasse d'Epieux pour construction d'un abri de jardin Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par Monsieur David MELLET au 175 route de chez Bontemps pour aménagement et terrassement pour stockage de matériel agricole. Demande de pièces complémentaires.
- Déclaration préalable déposée par Monsieur Robert HEATH au 209 rue de Saint Victor pour réfection de toiture. Demande de pièces complémentaires.
- Permis d'aménager déposé par Madame Edith LACROIX au 2631 route du Berthier pour création d'un lot destiné à recevoir des constructions à usage d'habitation. Dossier en cours d'instruction avec accord de l'ABF.
- Certificat d'urbanisme pour la vente SCI des Pierres Dorées/Béatrice GABARDO au 324 rue des Grandes Planches.
- Réunion PLU du 19/09 poursuite de l'élaboration du Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD).

- L'instructrice en urbanisme de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, Mme Dorianne DIOT, quitte ses fonctions. Elle est remplacée par M Jean-Baptiste LIMOUSIN.

VOIRIE

- Aménagement de la placette rue de la Gare : les travaux sont terminés.
- Le bassin de rétention situé aux Paletières a été achevé. Les fortes pluies récentes ont permis de constater son bon fonctionnement : il a rempli son rôle de régulation des eaux pluviales.
- Un pontage (opération consistant à combler les fissures dans l'enrobé pour prolonger la durée de vie de la chaussée) a été réalisé sur l'impasse de la Mairie ainsi que sur le parking du Vieux Bourg.
- Suite aux récentes intempéries, quelques arbres ont été couchés. L'ensemble des branchages a été rapidement ramassé.
- Un deuxième passage de l'épareuse est prévu à l'automne sur l'ensemble de la commune, afin d'assurer un entretien régulier des accotements et chemins.
- De l'ambrosie a été signalée sur plusieurs secteurs de la commune. Le problème a été pris en compte et traité par arrachage, permettant ainsi de limiter la prolifération de cette plante allergène.
- Six nids de frelons asiatiques ont été détruits par l'agent communal.
- Le Raid Bleu Beaujolais, une randonnée tout-terrain ouverte aux motos, quads, 4x4..., se déroulera du 30 octobre au 2 novembre. Le parcours passera par notre commune.

BÂTIMENTS

- Rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire (cantine et école) : Lors du dernier compte-rendu, le projet de rénovation énergétique des bâtiments de l'école et de la cantine avait été détaillé. A titre de rappel, le scénario le plus ambitieux a été retenu, incluant chaudières à bois granulés, VMC double flux, éclairages LED et isolation du bâti. L'économe de flux de la CCBPD, M LAHAYE a précisé les subventions possibles (fonds vert, DETR, DSIL, fonds chaleur, CEE) pouvant couvrir 80% du coût des travaux. Le cabinet BDIBAT (maitre d'œuvre) a transmis le rétroplanning prévisionnel et débutera la rédaction du dossier de consultation des entreprises début octobre. La Mairie doit choisir un bureau de contrôle et un coordonnateur SPS qui interviendront fin novembre.
- Maison médicale :
 - o Les travaux dans le cabinet des infirmières ont débuté. Pour rappel, le Conseil Municipal avait approuvé en avril l'isolation thermique et phonique avec cloison séparative et porte phonique, abaissement du plafond ainsi que le remplacement de trois radiateurs et le déplacement des luminaires.
 - o Les radiateurs du local de Mme CHARDON (ostéopathe) ont été installés.
- Salle d'animation :
 - o Suite au remplacement des velux au niveau du parvis, des infiltrations persistent et le cheneau sur la passerelle continue de fuir. M HORN a été de nouveau sollicité et devrait intervenir prochainement.

- Dans la salle, une des fenêtres incendie (fenêtre de toit pour évacuation des fumées) présente un léger écoulement d'huile au niveau des vérins. Une entreprise spécialisée sera sollicitée afin de garantir leur bon fonctionnement.
- Bâtiment de la poste, comprenant le T1, T4 et la poste :
 - T1 : Suite au départ récent du locataire, l'appartement est reloué sans délai. Il a été constaté une isolation insuffisante de cet appartement générant d'importantes dépenses d'électricité pour les locataires. Dans un premier temps, le Conseil Municipal valide à l'unanimité : la condamnation du puits de lumière de la montée de l'escalier (petit velux et vitrage intérieur) et remplacé par un panneau mdf, isolation, volige, liteaux et tuiles. De plus, les stores solaires seront installés sur les deux fenêtres de toit restantes (efficaces contre la chaleur en été et le froid en hiver). Le devis total s'élève à 2 388€ HT, devis réalisé par ESSENTIEL BOIS.
 - T4 : Une rénovation de l'appartement avait été envisagée et deux devis pour des travaux de platerie, peinture ont été présentés au Conseil Municipal dans l'attente d'un devis d'électricité. Cependant, après discussion, et confrontés au même problème de manque d'isolation qu'au niveau de l'appartement T1, il a été envisagé d'étudier pour les deux appartements des travaux de plus grande ampleur au niveau thermique, comprenant l'isolation du toit ainsi qu'une isolation des murs (soit par l'intérieur, soit par l'extérieur). Il a donc été décidé, de solliciter le conseil d'un économe de flux afin de déterminer la solution la plus adaptée et de maximiser l'accès aux subventions pour la rénovation énergétique.
- Mairie : Le Conseil Municipal a voté (10 voix pour et 3 contre) l'installation d'une pompe à chaleur Air/Air (chauffage et climatisation) dans le secrétariat, le bureau du maire et le bureau des adjoints. Cela permettra des économies de chauffage (fioul) notamment en intersaisons. Les travaux seront réalisés par l'entreprise JAILLET ENERGIES pour un montant de 9 785€ HT.

COMMUNICATION

- Compte rendu des réunions de la commission du 23/7 et 1/9 :
 - Finalisation du bulletin quadrimestriel
 - Travail sur le film touristique : reste l'enregistrement de la voix off le 29/10
 - Flyer « raconter sa cité » : charte graphique reçue / éléments à fournir pour la réalisation du document (plans, photos, emplacement des lieux à visiter)
- Fête du développement durable à Chatillon d'Azergues le 28/9. Thèmes abordés : mobilité, biodiversité, alimentation, 15 défis à réaliser....
- Lettre d'information Petites Cités de Caractère : 2 alternants recrutés (graphiste et chargé de projet) / retour sur les rencontres nationales/Point sur les commissions de contrôle. Inscription à Saint Vincent de Barrès le 8/10.
- Inauguration du sentier des Prieurés annulée.
- Retour sur le forum des Associations : Remerciements au Comité des fêtes pour la logistique.

SCOLAIRE

- Mise en place de la rentrée scolaire :

- Plusieurs réunions se sont tenues en amont de la rentrée pour organiser le nouveau service de la cantine (salle de restauration réaménagée, cuisine réagencée, réglementation revue, ...) en présence du nouveau prestataire API et des employés communaux. Très bons retours sur la qualité des repas.
- Réunion le 4/9 Parents-Enseignants-Amis de l'Ecole-Délégués des parents-Mairie
- Point rentrée scolaire :
- Effectifs en baisse : le rectorat scrute la commune pour l'année prochaine avec un risque de fermeture de la 4^{ème} classe si le nombre d'élèves n'évolue pas à la hausse (+ 7 élèves)
- Très bonne rentrée scolaire : classes allégées (20 maternelles/ 19 CP / 17 CE et 15 CM). Bonne intégration de la nouvelle ATSEM
- Prochain conseil de classe le 16/10

ELECTRICITE

- Stade de foot :
 - Homologation du stade : le District du Rhône se déplace le 23/9 pour effectuer les relevés à la suite de la réparation d'un mât défectueux.
 - En attente de date d'intervention pour l'installation de « casquettes » et réglage des LED sur ce mât.
- Mise en valeur de la cité : le matériel a été commandé. Les travaux devraient commencer pendant les vacances de la Toussaint.
- Dysfonctionnement de certains lampadaires restants allumés : signalement fait au Syder pour modification. Conservation des lampadaires allumés en proximité des passages piétons
- Invitation reçue aux 75 ans du SYDER le 25/9

DÉLIBÉRATIONS

- Autorisation à M le Maire à solliciter l'attribution d'un barnum gratuit.
- Décision modificative diagnostic amiante et plomb.
- Mise en location de l'appartement T1.

DIVERS

- Offres Internet bâtiments communaux : courrier reçu de l'opérateur télécom précisant la suppression du lien internet au 31/12 raccordant la mairie, l'école et l'agence postale. Appel d'offres effectué auprès de 2 opérateurs : Orange retenu avec 13 voix pour – 1 abstention
 - Maison médicale et Salle d'Animations : les lignes cuivre raccordant ces deux sites devront migrer d'ici 2030 vers une solution 4G pour l'ascenseur de la maison médicale et fibre pour la salle.
- Pour prochain mandat : prévoir de passer la ligne de la salle d'animation en fibre (fin du cuivre).
- Kifékoï le 25/10. Rendez-vous à 8h00 dans la cour de la cantine scolaire.
- Rapport annuel des Gnolus.
- Demande de subvention : AFM Téléthon. Refusée par le Conseil Municipal.
- La commune a été informée qu'une tombe du cimetière a été vandalisée.
- L'arrosage des espaces verts a été assuré cet été par M Quentin DENEANNE.

- Les plantations validées par le Conseil Municipal seront réalisées cet automne.
- La commune envisage l'achat d'un tracteur et est à la recherche d'un local destiné au stationnement.
- La dermatose nodulaire contagieuse touche actuellement les bovins dans le Rhône. Cette maladie n'est pas transmissible à l'homme, mais les personnes peuvent véhiculer le virus. La commune rappelle qu'il est strictement interdit de déplacer des vaches, y compris dans des bétailières, afin de limiter la propagation de cette maladie.
- Première édition du Petit Futé Beaujolais, un guide touristique offrant des informations détaillées sur les destinations, restaurants, hébergements et activités locales, va bientôt paraître.
- Il a été précisé qu'il n'y aura pas de fusion entre le SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Oingt) et le Syndicat des Eaux de la Haute Vallée d'Azergues.
- Il a été signalé la présence de quelques « van aménagés » sur le parking du stade.
- Un signalement a été effectué concernant des nuisances sonores liées aux activités de l'agent à partir de 6h du matin.
- Prochain Conseil le mardi 14 octobre.

Fin de la séance 23h20